

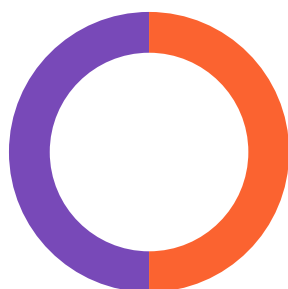
# Fonds Scotia équilibré mondial faible en carbone

## Fonds de grande qualité faible en carbone

Les changements climatiques constituent l'un des plus grands enjeux actuels. La transition vers une économie durable présentera un vaste éventail de risques et d'occasions sur le plan financier. Dans le cadre du mouvement visant à réduire la dépendance aux combustibles fossiles à l'échelle planétaire, les investisseurs cherchent de plus en plus des moyens d'abaisser l'exposition au carbone de leur portefeuille sans sacrifier pour autant les résultats.

Le **Fonds Scotia équilibré mondial faible en carbone** fait partie de la gamme croissante de solutions de Gestion mondiale d'actifs Scotia liées aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

## Survol



### Répartition d'actif cible

- Titres à revenu fixe
- Actions

CONSEILLER EN VALEURS	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
SOUS-CONSEILLER	Jarislowsky, Fraser Limitée (JFL)
INDICE	50 % FTSE Canada des obligations universelles et 50 % MSCI mondial (\$ CA)
NIVEAU DE RISQUE	Moyen
HORIZON TEMPOREL	Moyen à long terme
FRÉQUENCE DES DISTRIBUTIONS	Trimestrielle

Approche équilibrée et diversification des titres à revenu fixe (émetteurs, notations et duration) et des actions (régions, pays, capitalisations boursières et secteurs autres que l'énergie)

## Raisons d'investir dans ce fonds

Le fonds s'adresse aux investisseurs soucieux de l'environnement qui veulent un portefeuille générant un revenu et une croissance du capital à long terme tout en présentant une intensité en carbone plus faible que celle du marché en général.

Il minimise les hausses et les baisses cycliques associées aux placements énergétiques en excluant les sociétés du secteur énergétique\* et des secteurs non énergétiques qui sont considérablement exposés à la chaîne d'approvisionnement des combustibles fossiles.

Il cherche à participer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en misant sur des actions et des obligations de sociétés qui dépendent moins des combustibles fossiles pour leur réussite à long terme.

Il tient compte des facteurs ESG dans son analyse fondamentale.

Il cible les entreprises de grande qualité qui bénéficient d'un avantage concurrentiel durable, qui sont des chefs de file dans leur domaine, qui affichent une solide santé financière et qui dégagent de la valeur au fil du temps.

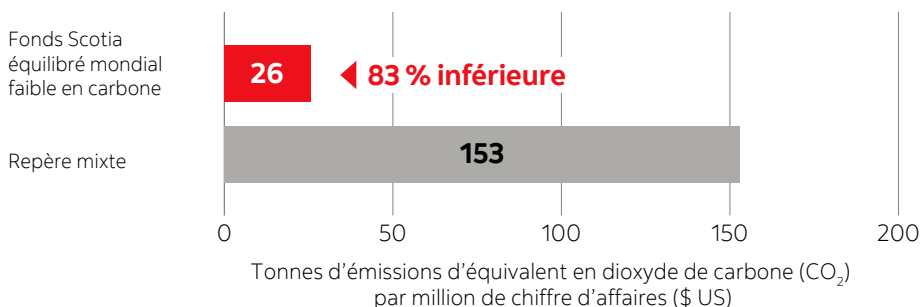
\* Le secteur énergétique s'entend du secteur de l'énergie GICS<sup>MD</sup> dans le cas des actions et du groupe de l'énergie de l'indice FTSE dans le cas des obligations de sociétés. Les sociétés d'énergie renouvelable telles que les définit le gestionnaire de portefeuille sont autorisées dans les fonds faibles en carbone.

## Mesure de l'intensité en carbone

Le Fonds Scotia équilibré mondial faible en carbone est conçu pour avoir une intensité moyenne pondérée en carbone plus faible que celle de son repère. L'intensité en carbone du fonds est déterminée en mesurant les émissions directes de dioxyde de carbone<sup>†</sup> produites par chaque société se trouvant en portefeuille ainsi que les émissions liées à l'achat d'énergie<sup>††</sup> des entreprises par rapport à leur chiffre d'affaires.

## Intensité moyenne pondérée en carbone

Données sur l'intensité en carbone disponibles au 30 septembre 2022 à l'égard des titres en portefeuille



Intensité des émissions de carbone = tonnes d'émissions d'équivalent en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par million de chiffre d'affaires (\$ US). Le repère mixte se compose à 50 % du MSCI mondial et à 50 % du FTSE Canada des obligations universelles. Dans le cas du fonds, les données sont disponibles dans une proportion de 82,3 % (incluant 15,1 % de données estimatives du MSCI); pour l'indice, les données sont disponibles dans une proportion de 67,4 % (incluant 10,1 % de données estimatives du MSCI). Les données portent sur des émissions de types 1 et 2. Sources : JFL et MSCI

<sup>†</sup> Émissions de type 1

<sup>††</sup> Émissions de type 2 – L'intensité en carbone est exprimée en tonnes métriques d'émissions d'équivalent en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de type 1 et de type 2 par million de dollars américains de chiffre d'affaires généré par une entreprise. Une méthodologie fondée sur l'intensité des émissions de carbone moyenne pondérée est utilisée. Elle permet d'établir la pondération proportionnelle de chaque action ou obligation de société selon sa proportion dans le fonds. L'intensité des émissions de carbone moyenne pondérée des fonds et de leur indice est calculée périodiquement.

Certains renseignements ©2021, MSCI ESG Research LLC Renseignements reproduits avec autorisation; redistribution interdite

Le présent rapport contient certains renseignements (les « renseignements ») provenant de MSCI ESG Research LLC, de membres de son groupe ou de ses fournisseurs d'information (les « parties ESG »). Les renseignements peuvent être utilisés à des fins internes uniquement. Ils ne peuvent être reproduits ou redistribués d'aucune manière, ni servir de base ou de composante pour des instruments financiers, produits ou indices. Même si les parties ESG obtiennent de l'information auprès de sources jugées fiables, aucune d'entre elles ne fait de déclaration ni ne donne de garantie quant à l'authenticité, à l'exactitude ou au caractère complet des données figurant aux présentes. En outre, aucune des parties ESG ne donne quelque garantie, explicite ou implicite, que ce soit à l'égard de ces données, ni aucune garantie de qualité marchande ou de convenance à une fin particulière. L'information de MSCI ne constitue en aucun cas un conseil en matière de placement ni une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) une quelconque décision de placement et ne peut être considérée comme telle. Elle ne doit pas non plus être considérée comme une indication ou une garantie à l'égard des rendements, des analyses, des prévisions ou des prédictions futures. Aucune des parties ESG ne peut être tenue responsable d'éventuelles erreurs ou omissions liées aux données figurant aux présentes, ni d'aucuns dommages-intérêts directs, indirects, particuliers, punitifs, consécutifs ou autres (y compris une perte de profit) même si elle est avisée de la possibilité de tels dommages-intérêts.

<sup>MD</sup> Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence. Jarislowsky, Fraser Limitée est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia<sup>MC</sup> sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers. Placements Scotia Inc. est détenue en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse et elle est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels. Gestion mondiale d'actifs Scotia est un nom commercial utilisé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par la Banque Scotia.

Les points de vue exprimés au sujet d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur du marché en particulier ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente ni comme des conseils en placements. Ils ne dénotent par ailleurs aucune intention d'achat ou de vente de gestionnaires de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Ces points de vue peuvent changer à tout moment, selon l'évolution des marchés et d'autres facteurs. Nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour du présent contenu.

Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi ainsi que des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les titres de fonds communs ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre organisme public d'assurance-dépôts, et leur valeur fluctue souvent. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur.